



PROJET ASSOCIATIF

MJC DU PAYS DE BEGARD

La MJC du pays de Bégard est une association loi 1901 d'éducation populaire œuvrant sur le territoire du Pays de Bégard depuis plus de 50 ans. Elle défend des valeurs comme la laïcité, la citoyenneté, la démocratie, le respect, la tolérance, la solidarité, la participation et l'émancipation citoyenne. C'est un lieu d'échanges, d'accueil, de rencontres, de débats et elle est ouverte à tous sans discrimination. Elle a pour but de favoriser l'épanouissement de ses adhérents au travers de ses activités, manifestations ou la réalisation de ses actions et dans le respect des droits culturels de chacun.

Le projet associatif de la MJC s'appuie sur l'objet social défini à l'article 2 de ses statuts : « *La Maison des Jeunes et de la Culture, qui constitue un élément essentiel de l'équipement social et culturel [du territoire] du Pays de Bégard, offre à la population, aux jeunes comme aux adultes, la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité et de se préparer à devenir les citoyens actifs et responsables d'une communauté vivante.* »

Ce projet s'articule autour de 3 grandes orientations :

- Favoriser la rencontre, la mixité sociale et la convivialité
- Susciter l'engagement des habitants du territoire autour des enjeux sociétaux actuels (environnement, migration, inclusion des personnes âgées, des personnes handicapées...)
- Être identifié comme un acteur essentiel du milieu associatif local et comme un lieu ressource (animation de réseau, informations, conseils...)

Le CA de la MJC du pays de Bégard a construit ce projet associatif avec pour objectif de favoriser et renforcer les moyens permettant sa mise en œuvre.

Ce projet est établi pour une période de 3 ans jusque fin 2022.
